

C'est en ces termes éloquentes que Mgr Freppel, évêque d'Angers parlait des Trappistes, lors de la consécration de l'Eglise abbatiale du Couvent de Bellefontaine en France.

Ces paroles, nous revenaient à la mémoire en visitant le Couvent de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes, que les Trappistes de Bellefontaine sont venus fonder à Oka, il y a déjà dix ans.

Eux aussi ont transformé en champs productifs des terres incultes ; eux aussi ont converti en prairies des vallons stériles ; eux aussi ont fait croître le blé sur des côteaux arides où le roc remplace l'humus ; eux aussi possèdent des troupeaux qui animent aujourd'hui ces anciennes solitudes ; eux aussi, enfin élèvent chaque jour, chaque nuit leurs prières vers un Dieu juste et bon.

Montrer quels travaux les Trappistes ont accompli à Oka, l'enseignement qu'ils portent avec eux, et l'heureuse influence qu'ils ont sur l'agriculture de cette partie de notre pays : tel est le but de cette étude. La Trappe est une grande école de travail, et surtout de travail agricole : elle est en même temps une grande école de pénitence. Voyons ces deux points :

* * *

L'établissement des Trappistes à Oka est dû aux persécutions dirigées en France contre les ordres religieux par les sectaires qui gouvernent ce pays et à l'exécution des décrets d'expulsion rendus en 1880.

Depuis quelques années déjà un prêtre de St-Sulpice, M. l'abbé Rousselot, qui a laissé parmi nous des œuvres nombreuses de sa charité et de sa pieuse initiative, s'était plusieurs fois préoccupé d'établir un couvent de pères Trappistes. Il estimait avec raison que ces pères rendraient à tous les points de vue de nombreux services ; et dans ce but s'était adressé au T. R. P. Abbé du couvent de Bellefontaine, près Cholet, son pays natal.

Ces premiers pourparlers n'aboutirent pas. Le T. R. P. Abbé de Bellefontaine hésitait à diminuer le personnel de sa communauté, personnel qui, pour faire quelque bien, doit toujours être forcément assez nombreux.

Mais lorsque les décrets supprimant en France les maisons des Religieux furent mis à exécution, cette raison n'eut plus de valeur ; il devenait même nécessaire d'assurer un refuge au cas où la persécution continuerait, et les propositions de M. l'abbé Rousselot furent l'objet d'un nouvel examen.